



ETUDE RELATIVE AU MARCHÉ ET A L'IMPACT SOCIO ECONOMIQUE
DE L'ALPINISME DANS LES HAUTES ALPES

Préambule : l'alpinisme et ses déclinaisons

1/ La demande

1.1. Le profil des pratiquants

[1.1.1 L'origine géographique des pratiquants](#)

[1.1.2. L'âge, le sexe et les CSP des pratiquants](#)

[1.1.3. Le profil sportif des pratiquants d'alpinisme](#)

1.2. Les modalités de pratique

[1.2.1. Les données communes à l'ensemble des clientèles](#)

[1.2.2. La pratique de l'alpinisme par les clientèles touristiques](#)

[1.2.3. La pratique de l'alpinisme par les résidents](#)

1.3. Le séjour touristique des alpinistes

[1.3.1. La nature de l'hébergement et durée du séjour](#)

[1.3.2. Leur séjour et leurs dépenses](#)

2/ L'offre départementale en alpinisme

2.1. La structuration de l'offre

[2.1.1. Les guides et leurs activités](#)

[2.1.2. Les refuges et leurs activités](#)

2.2. La fréquentation et la dépense des pratiquants

- [2.2.1..... Concernant les touristes](#)
- [2.2.2..... Concernant les excursionnistes](#)
- [2.2.3..... Concernant les résidents](#)
- [2.2.4..... L'impact économique global de l'alpinisme](#)

2.3. L'appréciation de l'offre par les clientèles

- [2.3.1..... Les atouts du département en matière d'alpinisme](#)
- [2.3.2..... Les avis relatifs à la qualité de l'encadrement et à la location de matériel](#)
- [2.3.3..... Les avis relatifs aux refuges](#)
- [2.3.5..... Les avis relatifs à l'environnement](#)

2.4. Les attentes des professionnels relatives à l'offre

- [2.4.1. Concernant les formations](#)
- [2.4.2. Concernant le développement de l'accès à la pratique](#)
- [2.4.3. Concernant les refuges](#)

3/ Diagnostic partagé et orientations

- [3.1. Concernant le couple produit-public](#)
- [3.2. Concernant l'information, la communication et la promotion](#)
- [3.3. Concernant les aménagements et équipements](#)
- [3.4. Concernant les refuges](#)
- [3.5 Concernant l'intégration de l'alpinisme dans le PDESI des Hautes-Alpes](#)

ETUDE RELATIVE AU MARCHÉ ET A L'IMPACT SOCIO ECONOMIQUE DE L'ALPINISME DANS LES HAUTES ALPES

Contexte et motivations

Le département des Hautes Alpes a mis en œuvre une démarche PDESI/CDESI au cours de ces trois dernières années.

Dans le cadre de cette démarche, une étude socio-économique a été réalisée au cours de la saison estivale 2012 sur la plus grande partie des sports de nature estivaux.

Néanmoins, en raison à la fois du choix de prise en compte progressive des différents sports de nature et des spécificités propres à l'alpinisme, tout autant que de travaux d'étude en cours le concernant, il avait été décidé de réaliser ultérieurement une étude de marché et d'impact économique ainsi qu'un diagnostic des espaces d'alpinisme.

La présente étude a pour objet de réaliser l'étude de marché et d'impact économique.

Objectifs de l'étude

L'étude de marché et de retombées économiques, au regard de l'alpinisme permet de déterminer :

- La demande des différentes clientèles et publics, leurs modes et habitudes de consommation, leurs dépenses et attentes
- L'offre en services et produits, et sa structuration

L'étude croisée des éléments quantitatifs relatifs aux clientèles et aux publics, d'une part et aux prestataires associatifs et commerciaux, d'autre part, permet de déterminer :

- Le poids socio-économique du secteur à l'échelle du département.
- Les retombées socio-économiques que ce secteur génère de façon indirecte dans la sphère du tourisme et au-delà, de façon induite dans l'économie départementale et locale.

L'étude qualitative de l'offre et de la demande permet de positionner de façon adéquate les services et produits après identification des carences et insuffisances.

NB : Cette étude est nécessaire à la fois :

- ***Pour déterminer, de façon adéquate aux besoins, les opérations de développement nécessaires à l'accueil (refuges) à l'aménagement, à la mise en marché, ou encore à la formation, dans le secteur de l'alpinisme***

- ***Pour informer et sensibiliser les collectivités territoriales concernées et les associer dans un partenariat dynamique et synergique avec les acteurs de l'alpinisme et au delà, ceux du tourisme ; enfin pour démontrer la pertinence de leurs concours financiers dans les partis de développement ou d'aménagement qui seront proposés ultérieurement.***

Méthodologie et déroulement de l'étude

La présente étude de marché et socio-économique est fondée sur :

- Des entretiens avec les bureaux des guides, le CAF, le CD référent d'alpinisme, les clubs et autres structures
- Des questionnaires administrés auprès des guides du département
- Des questionnaires administrés auprès des gestionnaires des refuges départs de courses
- Des questionnaires administrés auprès d'un échantillon d'alpinistes.

Cette étude vise à la fois :

- Les publics autonomes et les clientèles encadrées
- Les adhérents des structures associatives (clubs sportifs et CAF) et les clients des bureaux des guides et des guides indépendants

➔ Elle est fondée sur une étude de clientèles, permettant :

1. *Le recueil des données quantitatives nécessaires à l'établissement de l'impact socio-économique du marché de l'alpinisme*

- La durée et fréquence de la pratique

- Les lieux de pratique
- Le budget dépensé
- La durée du séjour
- La part de séquences d'activités pratiquées

2. *Le recueil des données nécessaires à la connaissance qualitative de la clientèle*

Il s'agit ici de mettre en évidence :

- Les socio-types et profils (âge, sexe provenance,...)
- Les modes de consommation en termes d'alpinisme et concernant leurs pratiques haut-alpine et annuelle, le type préférentiel d'espace d'alpinisme
- La motivation et l'importance de l'alpinisme dans le choix du lieu de déplacement ; le positionnement des Hautes-Alpes ou des micro-territoires au regard de cette motivation
- Le type de pratique (encadrée, autonome,...)
- Le degré de satisfaction des clients et publics
- Les attentes relatives à la pratique
- Les modes de consommation en termes de séjour touristique : hébergement, (plus particulièrement leur utilisation des refuges)

❖ *Outils méthodologiques*

Le recueil de éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux clientèles et publics reposent sur :

- Une enquête réalisée auprès des structures associatives (CAF et clubs) pour les pratiques de leurs adhérents
- une enquête réalisée auprès d'un échantillon de clientèles interrogées en face à face sur site.

L'échantillonnage

La méthode ici retenue est celle d'un échantillonnage probabiliste qui consiste à déterminer la taille d'un échantillon :

- à partir du volume des publics alpinistes présents dans le département
- pour chacune des périodes d'enquête

Le volume d'alpinistes présents sur le territoire sur une année étant, en tout état de cause, inférieur à 300 000, l'échantillon retenu sera de 384 (arrondi à 400) permettant une fiabilité avec +5/-5 % de marge d'erreur

Les périodes et lieux d'enquête

Les enquêtes ont été effectuées en 3 séquences, une du 15 juillet au 31 juillet, une du 5 août au 20 août, une du 1^{er} au 15 septembre.

Elles ont été réparties sur les départs de courses et itinéraires : aires de stationnement proches et refuges.

→ Elle est fondée aussi sur démarche auprès des acteurs, permettant de procéder à une analyse de l'offre

Il s'agit de déterminer la structuration organisationnelle de l'offre en prestations et services liés au marché de l'alpinisme.

Pour cela il convient d'investiguer, les différentes structures recensées :

- Les gestionnaires de refuges concernés
- Les bureaux des guides et les guides hauts alpins
- Le CAF et le Comité départemental sportif, à charge de ces activités et les structures associatives qui en dépendent.

Cette démarche permet :

1. Le recueil de données quantitatives

- Le nombre de pratiquants encadrés et de journées encadrées
- Le nombre de pratiquants associatifs et leur fréquence de pratique
- Le volume de fréquentation des refuges notamment par les pratiquants autonomes
- Le chiffre d'affaires des structures (bureaux, guides, refuges)

2. Le recueil des données plus qualitatives

Il s'est agi ici de recueillir les éléments concernant notamment :

- Les statuts des structures et leurs partenaires
- Les différents types de services et de prestations
- Les différents types de publics

- L'organisation des activités sur les espace et sites concernés
- L'organisation et les services des refuges
- L'état des lieux et les besoins en terme de structures d'accueil et des structures connexes (accès, aires de stationnement,...)
- Les obstacles et freins rencontrés.

❖ **Outils méthodologiques**

1) *Des entretiens directs et des questionnaires ont été administrés auprès :*

- Des bureaux des guides
- Des guides
- Des gestionnaires de refuge

2) Un Atelier, réunissant les différents acteurs et le maître d'ouvrage, a permis d'établir un diagnostic et des orientations partagées.

La démarche conduite auprès des acteurs de l'alpinisme a permis d'obtenir des précisions et vérifications sur l'évaluation du volume des clientèles et publics pratiquant l'alpinisme

Le volume des pratiquants d'alpinisme a été évalué selon deux entrées :

- *La première permettant d'évaluer la fréquentation encadrée des espaces d'alpinisme hauts-lapins/. Le volume sera obtenu par collationnement des résultats déterminés auprès de des guides et des bureaux hauts alpins*
- *La deuxième a permis de vérifier les résultats obtenus tels que précédemment précisés et surtout d'obtenir l'estimation du volume des pratiquants autonomes d'alpinisme*

Résultats de l'étude

L'étude permet de positionner le marché de l'alpinisme, son poids socio-économique et ses retombées socio-économiques dans l'économie touristique du département.

Elle permet également de déterminer :

- L'adéquation des offres et des demandes
- Les carences et insuffisances quantitatives et qualitatives des offres
- Les nouvelles tendances
- Les principales attentes des professionnels

et ainsi, les orientations majeures, en vue d'opérations ultérieures.

Préambule : l'alpinisme et ses déclinaisons

4/ L'alpinisme

Il est délicat de définir les activités d'alpinisme, tellement elles sont vastes et se pratiquent sur un territoire non cadré : la haute-montagne.

L'alpinisme consiste à pratiquer la haute montagne, gravir des sommets, parcourir les glaciers. On peut pratiquer l'alpinisme sous plusieurs formes distinctes :

- Randonnée glaciaire
- Escalade rocheuse
- Escalade glacière
- Escalade mixte
- Cascade de glace

L'alpinisme se pratique en haute-montagne, et nécessite un équipement et des connaissances spécifiques et relatives à ce milieu. L'équipement nécessaire pour la pratique de l'alpinisme : baudrier, crampon, piolet, corde, casque, mousqueton, bloqueur, broche, poulie... Plusieurs différences existent entre la randonnée et l'alpinisme, bien que toutes deux consistent à gravir des sommets. Il est souvent dit que l'alpinisme commence lorsqu'il faut « mettre les mains » sur la paroi, lorsque l'équipement et l'assurage sont primordiaux.

Au sens du droit, voici la définition qu'en fait la loi : "L'alpinisme et ses activités assimilées se définissent comme un ensemble de pratiques sportives qui regroupent différentes techniques de progression ou de déplacement à pied ou à ski dans un environnement montagnard." (Article 1^{er} de l'Arrêté du 14 juin 2007 portant définition de l'alpinisme, de ses activités assimilées et de leurs territoires et sites de pratiques qui relèvent de l'environnement spécifique).

La loi du 18 février 1948, complétée par le décret du 3 février 1950, consacrait pour la première fois en France l'exercice de la profession de guide et l'organisation de la formation y conduisant. Les formations qui conduisent au diplôme d'État relatif à l'encadrement de l'alpinisme et de ses disciplines assimilées sont assurées par l'École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) basée à Chamonix en Haute-Savoie. Le Syndicat national des guides de montagne (SNGM) Chambéry compte aujourd'hui un peu plus de 1 500 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire.

5/ La marche glaciaire

Activité souvent définie comme étant une initiation à l'alpinisme. La marche glaciaire consiste à effectuer une randonnée sur un glacier, en utilisant les techniques propres à ce milieu : déplacement par cordée, crampons, utilisation du piolet...

6/ Le ski alpinisme

Le ski-alpinisme est le terme utilisé pour la pratique en compétition du ski de randonnée, mais dans le cadre de notre étude nous le définissons comme une pratique en terrain d'aventure, où les techniques de l'alpinisme sont déclinées au ski (orientation, couloir en crampon, sécurité sur glacier, passages techniques etc...)

7/ La cascade de glace

L'escalade glaciaire, ou cascade de glace, est une discipline dérivée de l'escalade. Elle consiste à grimper à l'aide de piolets-traction et de crampons à pointes-avant le long de formations glaciaires, comme des couloirs et goulotte de glace (éventuellement des séracs) en haute montagne ou des cascades gelées en hiver en moyenne montagne. L'assurage peut se faire dans la glace elle-même à l'aide de broches à glace.

8/

1/La demande

L'étude a mis en évidence que 13 024 pratiquants d'alpinisme sont présents dans le Département des Hautes Alpes, dont :

- 8 362 touristes (64, 2 %)
- 1 406 excursionnistes (10, 8 %)
- 3 256 résidents (25 %)

Pour 121 442 journées pratiquées.

1.1. Le profil des pratiquants

1.1.1 L'origine géographique des pratiquants

Sur les touristes et excursionnistes interrogés, 75.8% sont français et 24.2% sont étrangers. Proportionnellement, le nombre de touristes et excursionnistes étrangers est plus important que sur l'ensemble des touristes et excursionnistes des Hautes-Alpes (où seulement 10% des touristes sont étrangers-chiffres CDT 2012).

Les pratiquants (touristes) français dans les Hautes-Alpes :

Comparaison avec les données touristiques globales des Hautes-Alpes

Une forte proportion de clientèle « montagnarde », avec 43% de touristes venant de la région Rhône-Alpes, et notamment des départements de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie. La clientèle de PACA, qui d'habitude arrive en tête dans les Hautes-Alpes est assez peu représentée chez les pratiquants d'alpinistes (15% des clientèles contre 25% -chiffres CDT- pour l'ensemble des clientèles du département en été).

Les pratiquants (touristes) étrangers dans les Hautes-Alpes :

Comparaison avec les données touristiques globales des Hautes-Alpes

Comme pour les touristes français, on note une part importante des clientèles étrangères habituées à la montagne, avec une très forte proportion d'italiens (44% et venant essentiellement d'Italie du Nord), d'allemands (14%) et d'espagnols (12%).

Les autrichiens et les suisses sont également bien représentés ce qui prouve l'attrait des sites d'alpinisme hauts-alpins chez les pratiquants réguliers.

Les belges qui sont la clientèle la plus importante du département (plus d'un tiers des touristes en été – chiffres CDT) sont très faiblement représentés chez les pratiquants d'alpinisme (3.1%).

Les pratiquants résidents :

La pratique de l'alpinisme apparaît comme une pratique localisée sur le Nord du département, puisque ses pratiquants locaux sont 40% à vivre dans le Briançonnais et 26.7% dans le Pays des Ecrins.

1.1.2. L'âge, le sexe et les CSP des pratiquants

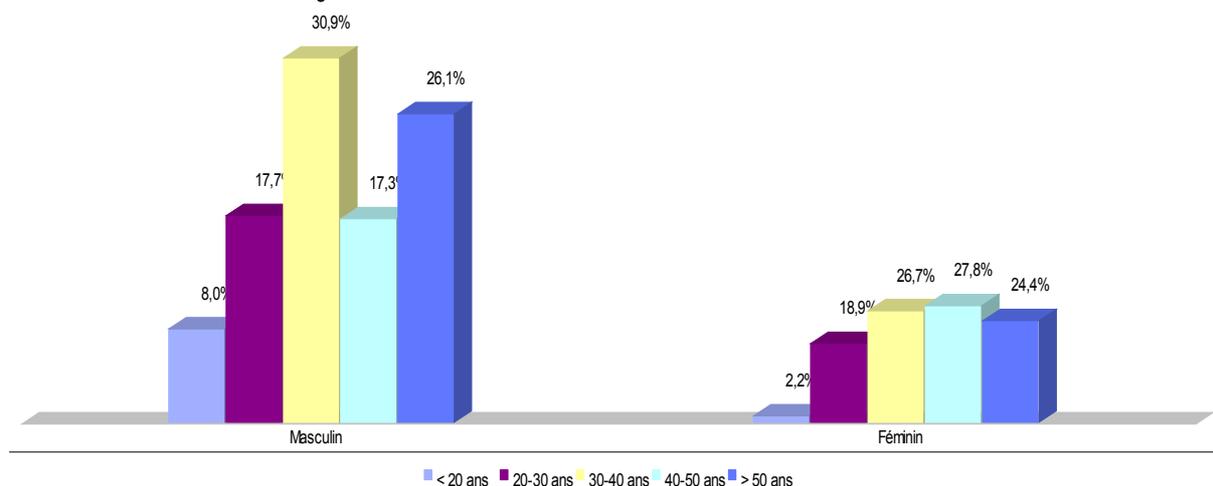
L'âge des pratiquants d'alpinisme

La classe d'âge la plus représentée chez les alpinistes est celle des 30-40 ans (29%), suivie des plus de 50 ans (25.9%). Les jeunes (moins de 30 ans) représentent 25% des pratiquants.

Une forte proportion d'hommes

Parmi les pratiquants d'alpinisme, les hommes sont surreprésentés (73.5%) par rapport aux femmes.

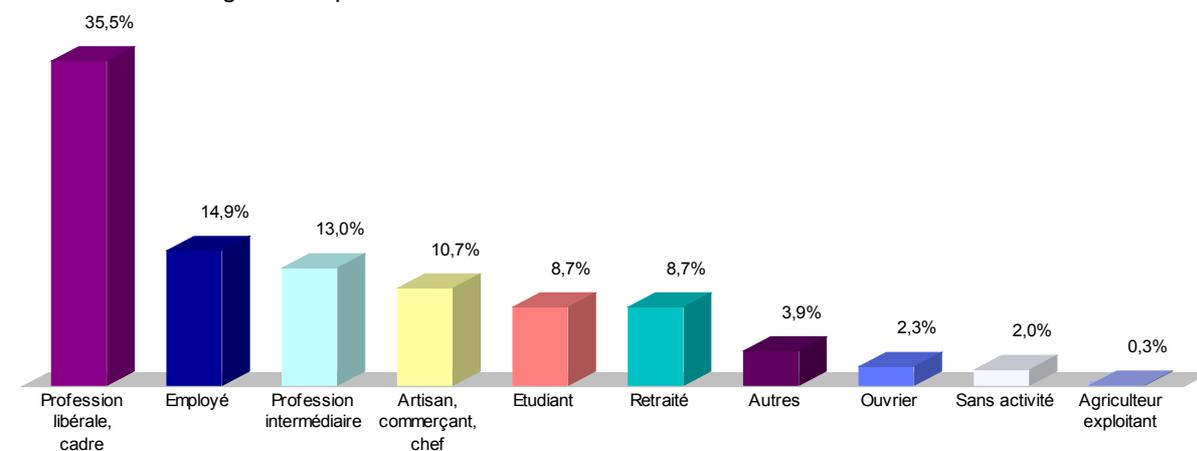
Vous êtes de sexe? / Quel est votre âge?



Notons également que les pratiquantes sont réparties de manière quasiment équitable selon les âges (avec une faiblesse relative des moins de 30 ans) tandis que les pratiquants masculins ont essentiellement entre 30 et 40 ans (pour 30.9%) et plus de 50 ans (pour 26.1%).

Le CSP des pratiquants d'alpinisme

Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle?



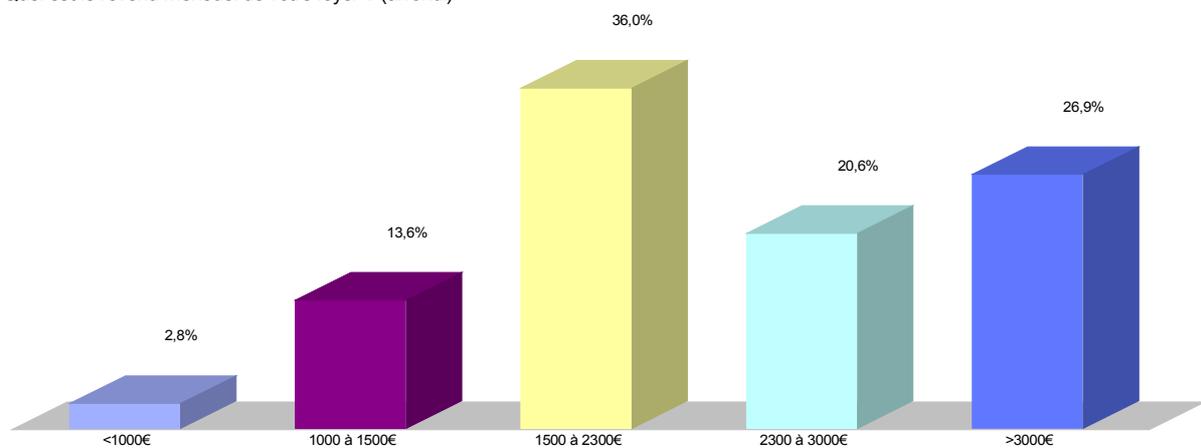
Plus de la moitié des pratiquants d'alpinisme (59.2%) font partie des catégories socioprofessionnelles favorisées (profession libérale, cadre, professions intermédiaires, artisans, commerçants et chefs d'entreprise).

Parmi celles-ci, les professions libérales et cadres sont largement surreprésentées (35.5% contre 9.4% pour l'ensemble des français –données INSEE 2011).

A l'inverse, les ouvriers sont sous-représentés (2.3% des pratiquants contre 12.4% pour l'ensemble des français –données INSEE 2011).

Le revenu des pratiquants d'alpinisme

Quel est le revenu mensuel de votre foyer ? (arrondi)



1.1.3. Le profil sportif des pratiquants d'alpinisme

L'ensemble des pratiquants d'alpinisme des Hautes-Alpes se disent pratiquants d'autres sports de nature, avec en tête, pour les activités estivales :

- La randonnée pédestre (90.8% des pratiquants)
- L'escalade (66.3% des pratiquants)
- Le VTT ou vélo de route (43.6% des pratiquants)

1.2. Les modalités de pratique

9/ 1.2.1. Les données communes à l'ensemble des clientèles

La pratique effectuée lors de l'enquête

Une majorité des pratiquants interrogés (64%) réalisaient leur course de manière **autonome**.

Les pratiquants des Hautes-Alpes sont pour la majorité, 60.2%, des **pratiquants réguliers**.

Les débutants

Le taux de renouvellement de la clientèle n'est pas négligeable puisque **19.3% sont débutants**. Logiquement ces pratiquants sont ceux ayant un taux de pratique encadrée la plus élevée. Les débutants sont, en général, des touristes venant dans le département, effectuant plusieurs activités de nature pendant leur séjour dont une découverte-initiation à l'alpinisme. Leur venue dans le département n'est pas forcément induite par l'activité d'alpinisme (contrairement aux « experts »).

Les pratiquants confirmés

Les sites de pratiques conviennent également aux alpinistes confirmés, puisque 20.5% se définissent comme « expert ». Et c'est également dans cette catégorie de pratiquants que les nouveaux venus sur le territoire sont le plus nombreux : pour 50% des touristes se déclarant comme « expert » en alpinisme c'était leur première venue sur le département. Il y a donc une part de clientèle importante à envisager chez ces pratiquants. Et pour quasiment 100 % des « touristes-experts en alpinisme » l'alpinisme était la motivation principale à leur venue sur le territoire.

Taille du groupe et durée de la pratique

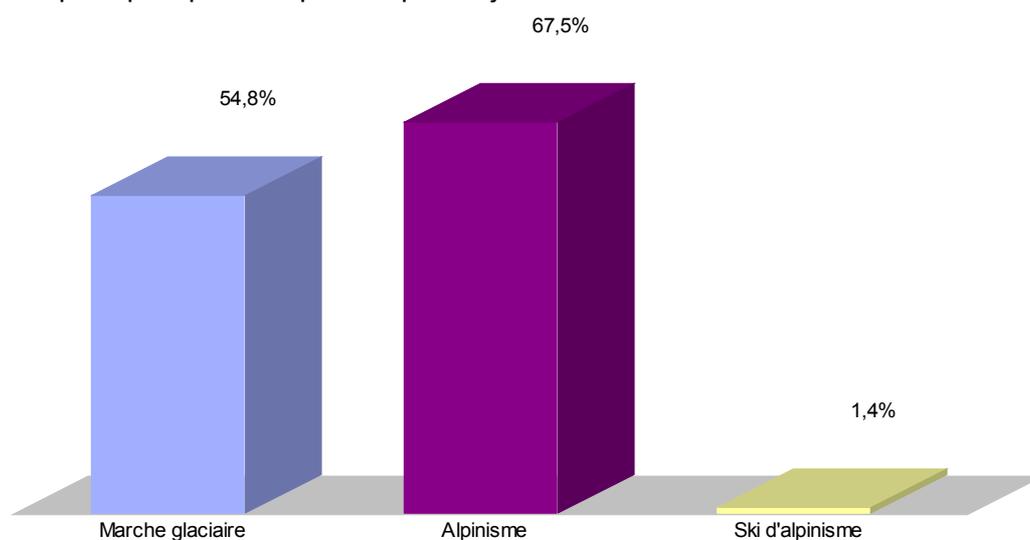
La taille du groupe de pratique est en moyenne de 3.5 personnes, avec assez peu d'enfants (seuls 3.8% des personnes interrogées partageaient avec des enfants dans leur groupe).

Quasiment 9 pratiquants sur 10 partent pour plusieurs jours de course, en moyenne 2 jours de course.

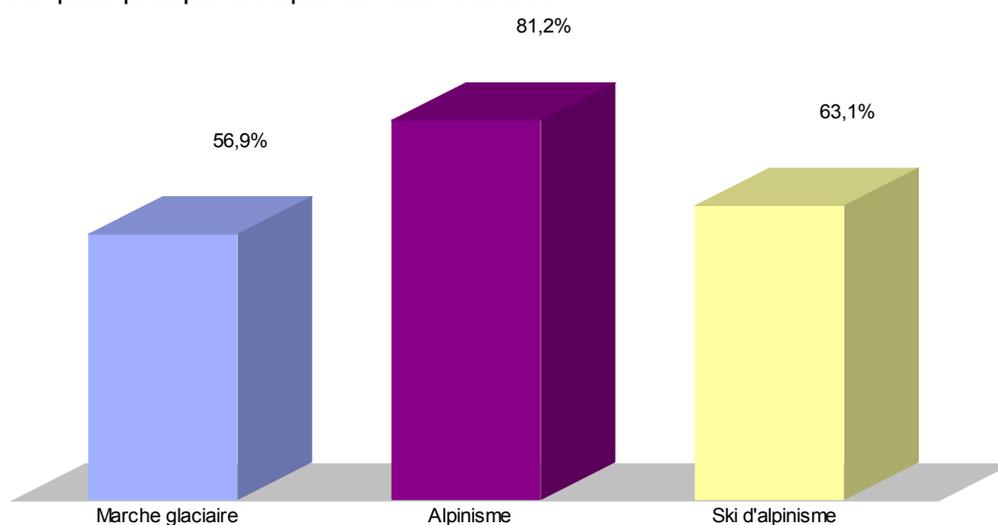
Course réalisée lors de l'enquête

Le Dôme et la Barre des Ecrins sont les principales courses effectuées par les alpinistes dans les Hautes-Alpes. Ce sont des courses « mythiques » qui sont ancrées dans l'imaginaire des pratiquants. Quasiment la moitié des pratiquants interrogés partaient sur la Barre ou le Dôme des Ecrins. Or il existe une multitude d'autres courses réalisables sur les Ecrins, ces dernières ont une moindre renommée et n'attirent pas autant de pratiquants.

Sur quelle pratique de l'alpinisme pour aujourd'hui?



Sur quelle pratique de l'alpinisme dans l'année?



Ecomobilité

La quasi majorité des pratiquants se rendent sur le site de départ avec leur propre véhicule. Les navettes ne sont pas utilisées par les alpinistes, par contre certains disent faire du covoiturage pour se rendre au départ des sites.

Les pratiquants d'alpinisme remarquent l'absence ou l'insuffisance de navettes permettant de se rendre sur les sites de pratique. Ces remarques importantes sur l'absence d'équipements de ce type est à lier au manque d'information concernant les navettes existantes.

Par contre, même si certains demandent une augmentation de la fréquence des navettes, il faut noter que certains pensent plus réalisable et plus adapté la mise en place d'une offre de covoiturage. Les navettes étant rarement adaptées aux horaires des alpinistes (départ très tôt).

Autres territoire de pratique

Territoires français et frontaliers

Territoires étrangers

10/ 1.2.2. La pratique de l'alpinisme par les clientèles touristiques

Le niveau de pratique :

- 25.6% sont des débutants
- 63.9% des pratiquants réguliers
- 10.5% experts

Les modalités de pratique :

- 69 % sont des pratiquants autonomes
- 27.7% sont en encadrement individuel
- 6.3% sont en encadrement de groupe
- Soit 31% en pratique encadrée (guide)

La durée de la pratique :

La pratique moyenne lors des séquences ayant fait l'objet d'entretien était de 2.2 journées

Concernant leur pratique estivale dans les Hautes-Alpes, le nombre de journées moyen est de 5.9 jours par touriste pratiquant, soit lors de séjours en cours, soit lors d'autres séjours

Le volume moyen de journées pratiquées en hiver, dans les Hautes-Alpes par les clientèles estivales est de 2.9 journées ; sachant que 66% d'entre elles ne pratiquent aucune journée durant l'hiver

Le volume moyen de journée pour ceux pratiquant l'hiver est de 8.5 journées.

Les nuitées et dépenses en refuge :

15% n'utilisent pas de refuge (activité à la journée ou bivouac)

La moyenne d'utilisation des refuges en nuitée est de 1.7 nuitées pour ceux les utilisant (85% de l'ensemble des clientèles)

La dépense moyenne de ces derniers est de 51.13 euros par nuitée

La location et l'achat d'équipements individuels :

Elle concerne les clientèles encadrées (31% de l'ensemble) et une partie des autonomes (21.5% de l'ensemble), soit 52.5% des clientèles pratiquantes qui louent des équipements individuels, certaines en complément de leur propre équipement.

En moyenne, ceux qui louent des équipements individuels (52.5%) le font pour un montant de 60 euros par course.

Une part importante de clientèle touristique pratiquante a (tout ou une partie) de son propre matériel : 58.6% achète des équipements pour un montant moyen annuel de 331 euros.

La pratique encadrée :

La séquence encadrée est en moyenne de 2.6 jours

Le coût moyen de la journée encadrée est de : 176 euros (comprenant le guide et la location de l'équipement)

Le coût moyen de la course encadrée est de 448 euros (comprenant le guide, la location de l'équipement).

12.3%	Pratiquent sur 1 journée
36.7%	Pratiquent sur 2 journées
42.8%	Pratiquent sur 3 journées
8.2%	Pratiquent sur plus de 3 journées

11/ 1.2.3. La pratique de l'alpinisme par les résidents

Les modalités de pratique :

Sur l'ensemble des résidents interrogés :

- 89.8% sont des autonomes
- 10.2% ont une pratique encadrée

Le niveau de pratique :

Peu sont des débutants : 6.8%

64.4% sont des pratiquants réguliers et 28.8% des « experts »

Le volume de journées pratiquées :

Le nombre moyen de journées de pratique d'un résident est de 46.5 journées pour l'année, soit 21.5 journées l'été et 25 journées l'hiver.

La dépense annuelle :

La dépense globale annuelle moyenne affectée à l'activité d'alpinisme par un résident est de 1301 euros.

La moyenne de pratique pour une séquence est de 2 journées, avec une amplitude allant de 1 à 5 journées.

L'utilisation des refuges et dépenses liées :

Pour les séquences durant lesquelles ont été effectués les entretiens, 42% ne consommaient pas de prestation en refuge :

- Soit activité à la journée pour 15.5%
- Soit activité sur 2 jours avec bivouac (26.5%)

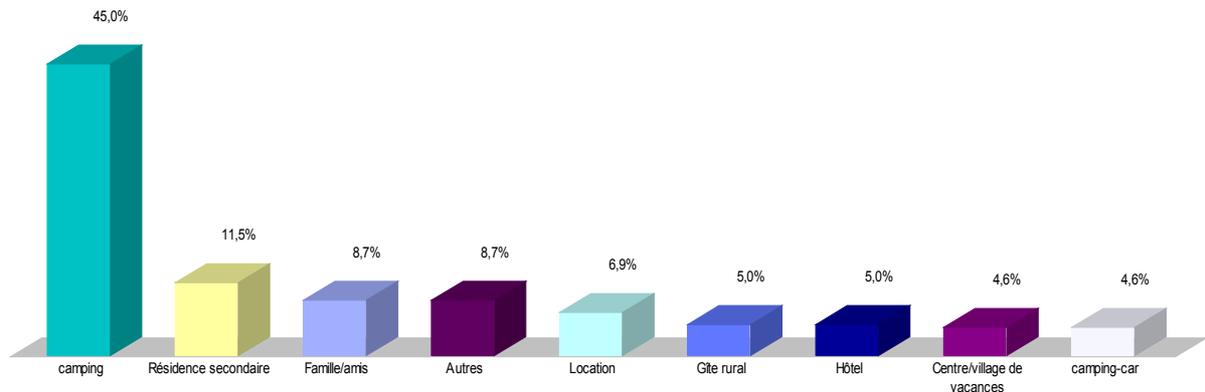
La dépense moyenne d'un pratiquant en refuge lors de la course est de 46.8 euros par nuitée.

1.3. Le séjour touristique des alpinistes

L'étude met en évidence ici, le comportement des pratiquants d'alpinisme en situation de séjour dans les Hautes-Alpes (touristes).

1.3.1. La nature de l'hébergement et durée du séjour

Si touriste, quelle est la nature de votre hébergement pendant votre séjour?



La nature de l'hébergement touristique des pratiquants d'alpinisme est assez différente de celle du département ; en effet 45% des alpinistes en séjour dans le département logent en camping (contre 21.7% pour l'ensemble des touristes des Hautes-Alpes-chiffres CDT) et plus de 20% logent dans des « lits non marchands » : résidence secondaire, ou chez des amis ou de la famille. A l'inverse, les locations sont très peu utilisées par les pratiquants d'alpinisme, seuls 6.9% choisissent un hébergement en meublé, contre 24.6% pour l'ensemble des touristes (chiffres CDT).

95% des alpinistes séjournant en hébergement marchand sont satisfait par sa qualité.

En moyenne les alpinistes en séjour dans le département restent quasiment 10 jours (9.74 jours), ce qui est plus important que la moyenne départementale.

Les longs séjours sont fréquents, puisqu'ils concernent 22.7% des personnes interrogées, ils concernent principalement les personnes en résidence secondaire (qui ont une durée moyenne de séjour de 15 jours).

1.3.2. Leur séjour et leurs dépenses

La durée moyenne du séjour est de 8.3 nuitées pour les clientèles en hébergement marchand et de 15.7 nuitées pour les clientèles en hébergement non marchand

Toutes clientèles confondues, la durée moyenne du séjour est de 10.4 nuitées

Le budget journalier moyen est de :

- 51.5 euros pour les clientèles en hébergement marchand
 - 38.6 euros pour les clientèles en hébergement non marchand
 - 46 euros, toutes clientèles confondues
-
- 22.6% ont un budget journalier de 22.5 euros
 - 77.4% ont un budget journalier de 59.5 euros
-
- Environ 1/3 du budget vacances est consacré à l'alpinisme

Des touristes fidèles aux Hautes-Alpes et à son offre d'alpinisme

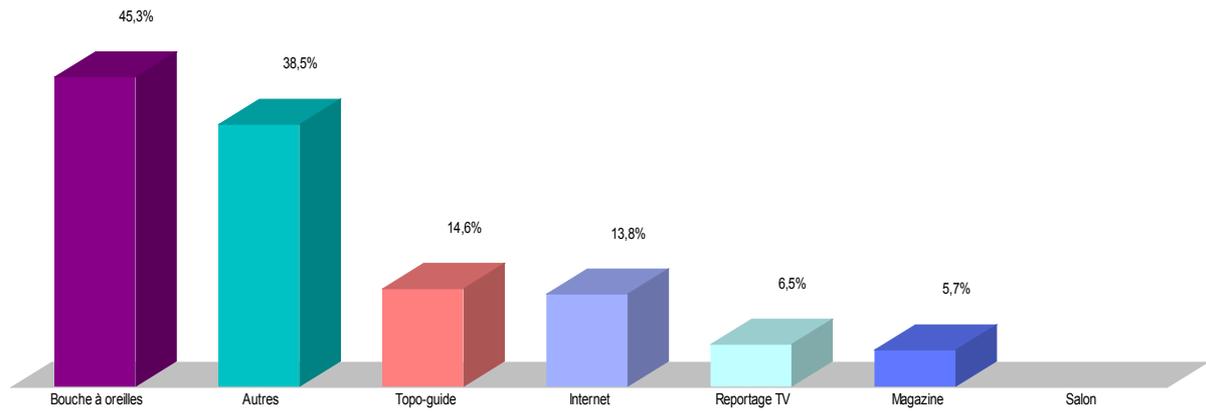
78.4% des touristes pratiquants l'alpinisme sont déjà venus dans le département, principalement en été (pour 95% d'entre eux) et en hiver (pour 71%). C'est une clientèle fidélisée, qui connaît le département et qui y avait déjà pratiqué des activités d'alpinisme pour 71.4% d'entre eux.

Ces touristes viennent essentiellement pour la pratique des sports de nature, et l'importance de l'offre dans le département.

Le bouche à oreille : communication essentielle du département

Il est très difficile de mesurer l'impact des campagnes de communication et de promotion réalisées par le département et les territoires touristiques, car la majorité des alpinistes interrogés déclarent connaître le département grâce au bouche à oreille.

Comment avez-vous connu les HA?



2/ L'offre départementale en alpinisme

2.1. La structuration de l'offre

L'offre est principalement constituée par :

- Les guides, partiellement regroupés au sein de bureaux des guides ou de structures similaires qui encadrent 18,7 % de l'ensemble des séquences ou des courses d'alpinisme effectuées dans le département
- les CAF et les clubs relevant du CD de la Montagne et de l'Escalade qui permettent la pratique associative
- Les refuges, souvent gérés par les CAF, et qui permettent aux pratiquants d'être hébergés et restaurés pour les séquences et courses dont la durée dépasse la journée.

2.1.1. Les guides et leurs activités

Les volumes d'encadrants

215 guides sont actuellement en activité dans le département des Hautes-Alpes.

Près de la moitié (98) exercent leurs activités au sein de 9 bureaux de guides et structures similaires.

L'autre moitié exerce de façon autonome, sous le statut de travailleur indépendant.

Outre les 215 guides précités, environ 25 autres sont soit en formation, soit en reconversion, soit encore salariés de grandes structures multiactives, comme l'UCPA.

Les bureaux et structures similaires

Bureaux	Nombre de guides
Bureau des guides et accompagnateurs de Briançon	9 guides titulaires
Bureau des Guides et Accompagnateurs de La Grave-La Meije	28 guides
Bureau des Guides et Accompagnateurs des Ecrins	28 guides
Bureau des Guides et Accompagnateurs de Serre-Chevalier	22 guides
Bureau des Guides et Accompagnateurs de l'Embrunais	3 guides
Bureau des Guides du Gapençais - Esprit Montagne	4 guides
Bureau des Guides et Accompagnateurs Véga Passion du Buëch et du Dévoluy	4 guides
Bureau des Guides du Champsaur & Valgaudemar - A la Cime	7 guides
Bureau des Guides du Queyras	3 guides

Les séquences encadrées par les guides

En moyenne, chaque guide exerce 65 journées d'alpinisme par an, pour un CA lié aux activités d'alpinisme de 18 200 €, soit, en moyenne, 280 € la journée. (En moyenne, deux clients par journée).

Par ailleurs, la plupart des guides encadrent d'autres activités sportives : principalement canyoning, escalade et via ferrata ; l'hiver ski de randonnée. D'autres guides sont pluriactifs et exercent d'autres activités.

Détail des tarifs des guides

	Tarif Guide en groupe	Engagement privé
Randonnée glaciaire	100 euros / pers	300 euros/groupe
1ères courses : Le Râteau Ouest Pic de la Grave Goléon	100-110 euros/pers (une journée)	300-330 euros / groupe (une journée)
1ères courses sur 2 jours : Meije Orientale Tête des Corridors	2 jours – 220€/pers. + frais de refuge	643€/ 2 jours /groupe

Grandes courses : Traversée de la Meije		2 journées – 1085 €/1 pers ou 1530 €/2 pers. + frais de refuge + téléphérique
--	--	--

Les tarifs guides comprennent en général : le matériel collectif et de sécurité (corde, mousquetons, trousse de 1^{er} secours; mais pas le matériel individuel : crampons, piolet, casque, baudrier, chaussures, skis...

2.1.2. Les refuges et leurs activités

Les refuges

31 refuges sont répartis sur le territoire haut-alpin. Parmi ceux-ci 9 ne sont utilisés que pour des randonnées et 22 pour les activités d'alpinisme, 2 d'entre eux accueillant à la fois des pratiquants d'alpinisme et de randonnée en haute montagne.

L'activité des refuges

Les 22 refuges concernés par l'alpinisme, gérés par les CAF pour 16 d'entre eux, et par des particuliers pour les 6 autres, ont une capacité d'accueil totale de 1 136 lits.

Soit, en moyenne, 52 lits par refuge, avec une amplitude de 131, pour les plus grands (Glacier Blanc et Ecrins) et les plus fréquentés, à moins d'une vingtaine de lits, (14) pour les plus petits (Chalance, Goléon).

Le nombre de nuitées réalisées durant les périodes estivales et printanières gardiennées est de 40 200.

Le taux d'occupation moyen pour la période estivale et de printemps, gardiennée, est de 35, 5 nuitées pour 90 jours d'ouverture moyenne.

LES REFUGES DES HAUTES-ALPES

TERRITOIRE	NOM	ALTITUDE	ACCES VOITURE	TEMPS MARCHÉ	DE PROPRIÉTAIRE	OUVERTURE	PLACES
HAUTE-ROMANCHE	Le Pavé	2841 m	La Grave	4h depuis le col (1150m dénivelé)	CAF	Été	26
	Goléon	2500 m	La Grave puis village des Hières puis hameaux de Valdroides	1h à 1h30	Privé	Printemps/Été	19
	Evariste Chancel	2509 m	La Grave	Téléphérique jusqu'à l'intermédiaire puis sentier 1h marche	Privé	Été/hiver	39
	L'Aigle	3450 m	Pont des Brebis (2km après Villar d'Arène, direction d'Arsine)	6h (en alpi)	CAF	Été	18
	L'Alpe de Villar d'Arène	2079 m	Col du Lautaret	Sentier des Crevasses – 1h max	CAF	Printemps/été	94
	Adèle Planchard	3169 m	Villar d'Arène	GR 54 direction refuge de l'Alpe de Villar d'Arène	Privé	Printemps/été	63
LES ECRINS	Le Glacier Blanc	2542 m	Pré de Madame Carle	2-2h30	CAF	Printemps/été	131
	Les Ecrins	3170 m	Pré de Madame Carle	1300 m - 4h30	CAF	Printemps/été	115
	Chalet-Hôtel Cézanne	1874 m fin de la	route Pré de Madame Carle	5 min	Privé	Été	40
	Pelvoux	2704 m	Ailefroide	1250 m – 3h30	CAF	Été	54
	Le Selé	2511 m	Ailefroide	1000 m - 3h30	CAF	Été	76
	Les Bans	2083 m	Parking d'Entre les Aygues	1h30	CAF	Été	22
QUEYRAS	Le Viso	2490 m	Ristolas puis parking de la Roche écroulée	2h30	CAF	Printemps/été	65
	Agnel	2580 m	Ville-vieille puis route du Col Agnel	Aucun	Privé	Hiver/printemps/été	80
CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	Le Pigeonnier	2430 m	La Chapelle-en-Valgaudemar puis parking du chalet-hôtel du Gioberney	800m – 2h	CAF	Été	52
	Chabournéou	2020 m	Parking du Ministre à Gioberney	2h	CAF	Printemps/été	45
	Vallonpierre	2271 m	La Chapelle-en-Valgaudemar	GR 54 – 4h30	CAF	Été	39
	L'Olan	2345 m	Chapelle-en-Valgaudemar	GR 54 – 3h	CAF	Été	56
	Pré de la Chaumette	1810 m	Parking des Auberts	1h30	CAF	Été	60
	Chalence	2 560 m	A partir du Hameau du Rif	3 h	CAF	Été	20
	Les Souffles	1 975 m	Village de Villar Loubières	1 h 30	CAF	Été	20

Détails des tarifs de quelques refuges

	Refuge Glacier Blanc	Refuge du Pelvoux	Refuge du Selé	Refuge du Promontoire	Refuge Evariste Chancel	Refuge du Pigeonnier	Moyenne
Nuitée Tarif plein	20.4	19.4	19.4	26.80	20	21.7	21.3
Nuitée Tarif CAF	10	14.5	14.5	13.75		10.85	12.72
Repas	15-17	15-17	15-17	18	20	18	17.3
Petit déjeuner	5-7	5-7	5-7	7	8	6.6	6.6
TOTAL (repas-nuit- petit dej) en plein tarif	45	44	44	52	48	46.3	46.55

2.2. La fréquentation et la dépense des pratiquants

Les pratiquants d'alpinisme présents durant l'année, dans le département, sont au nombre de 8 362 touristes (64, 2 %), de 1406 excursionnistes et de 3 256 résidents, soit un volume global de 13 024 pratiquants.

2.2.1. Concernant les touristes

- 85 % des touristes consomment des nuitées en refuge
- 31 % réalisent des prestations encadrées.

Leur pratique moyenne en 2 ou 3 séjours entre le printemps et l'été, génère en moyenne 5, 9 journées ou nuitée en séjour par personne (comprenant refuges et location d'équipement mais hors dépense relative à l'encadrement), soit un volume global de journées d'alpinisme de 49 335.

Leur dépense moyenne journalière est de 46 €, hors dépense d'alpinisme.

La dépense supplémentaire, propre à la journée d'alpinisme est de 176 €, pour les personnes faisant appel à un guide (dont refuge et location pour certains).

Ces journées encadrées sont au nombre de 15 294 (31 %).

31 % des touristes font appel aux services d'un guide, soit 2 592 touristes.

En conséquence, la dépense touristique liée à l'alpinisme est de :

- $49\,336 \times 46 \text{ €}$ par journée/nuitée touristique = $2\,272\,216 \text{ €}$, pour les nuitées
- auxquels s'ajoutent $15\,294$ prestations d'encadrement $\times 176 \text{ €} = 2\,691\,744 \text{ €}$

➔ **soit une dépense touristique liée à l'alpinisme de $4\,963\,960 \text{ €}$**

2.2.2. Concernant les excursionnistes

La moyenne de pratique est de 1,5 journée. Certains ne venant dans le département qu'une fois, d'autres, 2 ou 3 fois, soit $2\,332$ journées excursionnistes.

La dépense moyenne d'un excursionniste dans le département (principalement alimentation, café, restauration, complément d'équipement) au cours de sa journée consacrée à l'alpinisme est de 19 € , hors encadrement par un guide.

Le pourcentage d'excursionnistes faisant appel aux services d'un guide est de 12% , soit 169 excursionnistes.

En conséquence, la dépense excursionniste liée à l'alpinisme est de :

- $2\,332 \times 19 \text{ €}$ par journée = $44\,308 \text{ €}$, pour les journées
- auxquels s'ajoutent la dépense liée à l'encadrement par un guide, pour 12% des journées pratiquées, soit $169 \times 110 \text{ €} = 18\,590 \text{ €}$

➔ **soit une dépense excursionniste liée à l'alpinisme de $62\,898 \text{ €}$**

2.2.3. Concernant les résidents

Durant l'été les résidents pratiquent en moyenne $21,5$ journées, soit $3\,256 \times 21,5 = 70\,004$ journées.

La dépense moyenne consacrée à l'alpinisme est de $1\,301 \text{ €}$ par an, pour $46,5$ journées d'alpinisme accomplie en moyenne durant l'année, soit 28 € par journée de pratique.

- La dépense estivale des résidents liée à l'alpinisme hors encadrement est donc de $70\,004 \times 28 \text{ €} = 1\,960\,112 \text{ €}$.

- Les journées d'encadrement (10, 2 %), soit 7 140, génèrent en outre une dépense supplémentaire de $7\,140 \times 176 \text{ €} = 1\,256\,640 \text{ €}$

➔ soit une dépense résidente liée à l'alpinisme de **3 006 740 €**.

2.2.4. L'impact économique global de l'alpinisme

Avec 121 442 journées d'alpinisme dont 22 603 encadrées

➔ L'impact économique global de l'alpinisme estival est le suivant :

- touristique : 4 963 960 €
- excursionniste : 62 898 €
- résident : 3 006 740 €

soit un CA global lié à l'alpinisme de total de 8 033 598 €

➔ La part des prestations encadrées représente la moitié du CA global lié à l'alpinisme : 3 966 974 €.

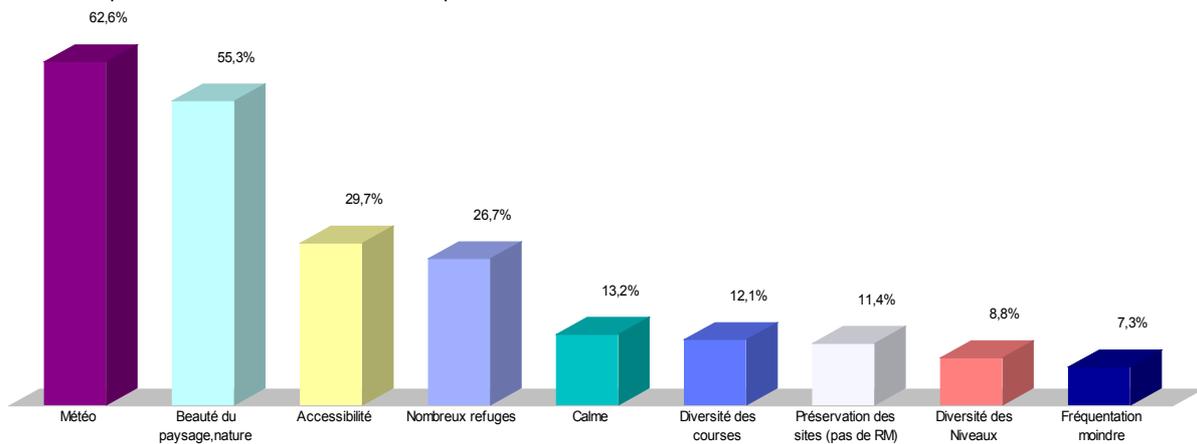
NB : On peut constater la concordance des dépenses effectuées pour les prestations encadrées telles que renseignées par les clientèles enquêtées et de CA global des guides tel qu'il ressort des enquêtes effectuées auprès de ces derniers : 3 966 974 pour les premiers, 3 913 000 pour les seconds.

2.3. L'appréciation de l'offre par les clientèles

2.3.1. Les atouts du département en matière d'alpinisme

En été

Les Hautes Alpes : Quels sont les atouts en matière d'alpinisme en été?

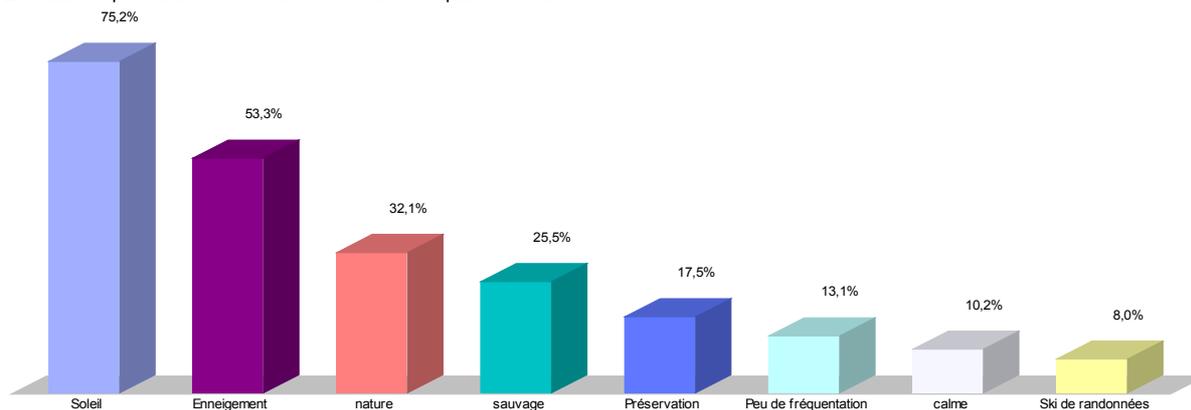


Lorsque l'on interroge les pratiquants sur les atouts du département en matière d'alpinisme, c'est la météo qui est citée en première position (62.6% des réponses). Vient ensuite la beauté des paysages et la nature (55.3% des réponses) et l'accessibilité des courses (29.7%).

La nature « préservée », loin des remontées mécaniques et des équipements touristiques est un atout indéniable des Hautes-Alpes en matière d'alpinisme. Le comparatif avec les courses proches du Mont-Blanc est souvent présent et les alpinistes apprécient le côté « sauvage » et « naturel » des Hautes-Alpes.

En hiver

Les Hautes Alpes : Quels sont les atouts en matière d'alpinisme en hiver?



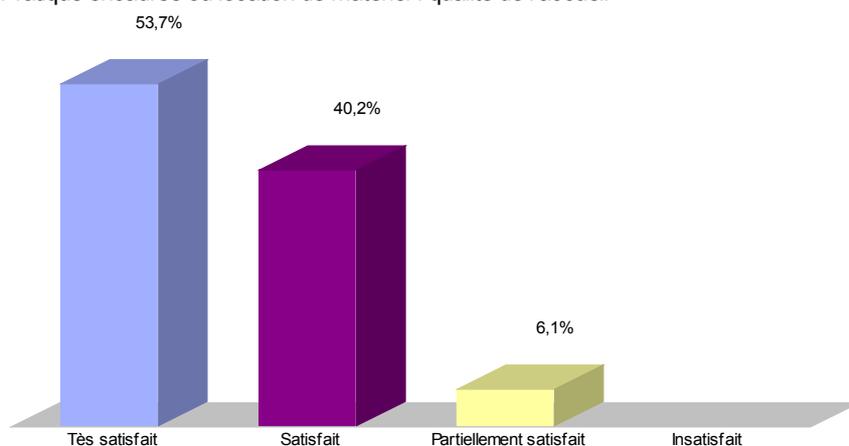
En hiver, la météo est aussi le principal atout des Hautes-Alpes en matière d'alpinisme, puisque les principales qualités citées par les pratiquants sont :

- le soleil (75.2% des réponses)
- l'enneigement (53.3% des réponses)

La qualité de l'environnement et le côté « sauvage » des massifs hauts-alpins sont également un atout indéniable

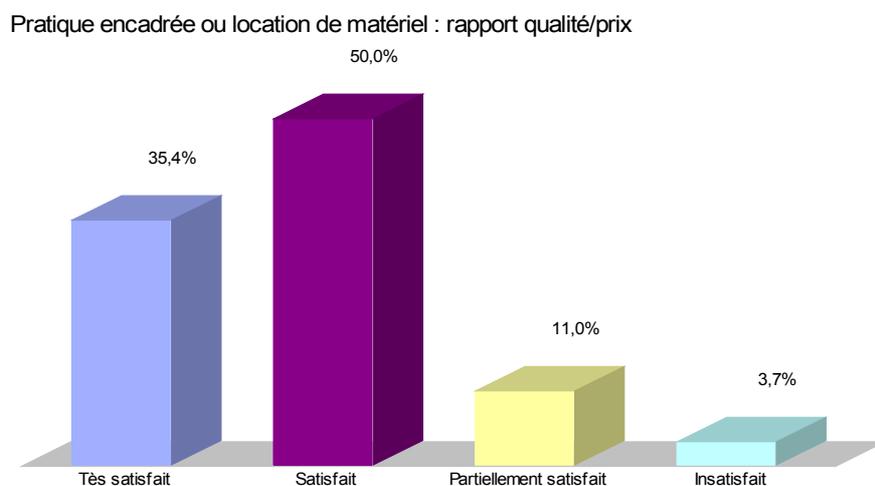
2.3.2. Les avis relatifs à la qualité de l'encadrement et à la location de matériel

Pratique encadrée ou location de matériel : qualité de l'accueil



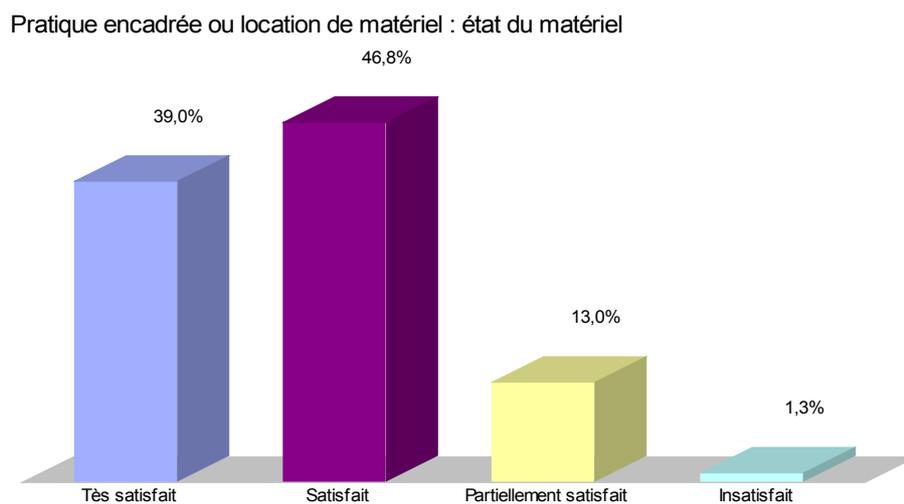
94% des personnes ayant été en pratique encadrée ou ayant loué du matériel lié à l'alpinisme sont satisfaits par la qualité de l'accueil reçu lors de cette prestation et 93% sont satisfaits quant à la qualité de la prestation. Les remarques recueillis sont positives et portent sur la compétence et la sympathie des guides.

Le rapport qualité/prix



85% des personnes ayant été en pratique encadrée ou ayant loué du matériel lié à l'alpinisme sont satisfaits par le rapport qualité/prix de cette prestation. 4 remarques portent sur le prix jugé trop élevé.

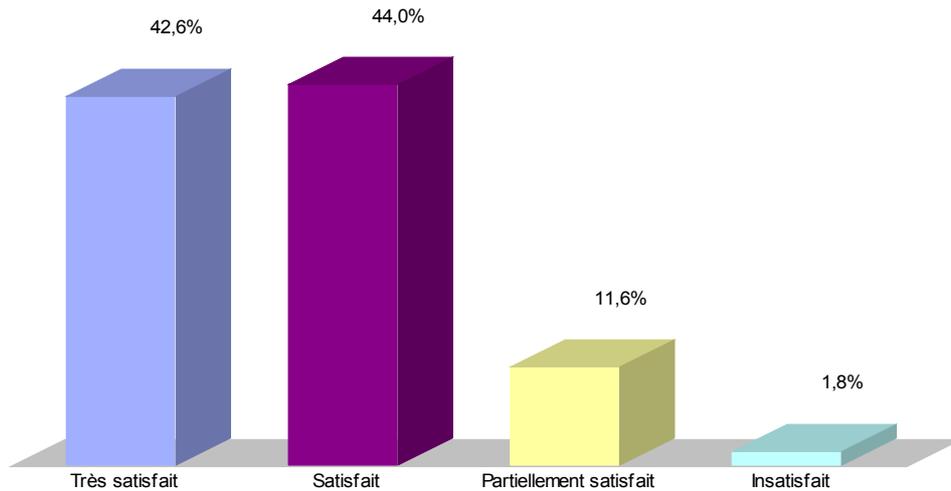
L'état du matériel de location



86% des personnes ayant loué du matériel se disent satisfaites par son état et la qualité de ce dernier. Une remarque porte sur une location de piolet non adaptés à la pratique.

2.3.3. Les avis relatifs aux refuges

Niveau de satisfaction de l'hébergement liée à la pratique



Les taux de satisfaction global par rapport à l'hébergement lié à la pratique (les refuges pour la très grande majorité) est positif ; en effet 86.6% des personnes interrogées sont très satisfaites ou satisfaites par cet hébergement.

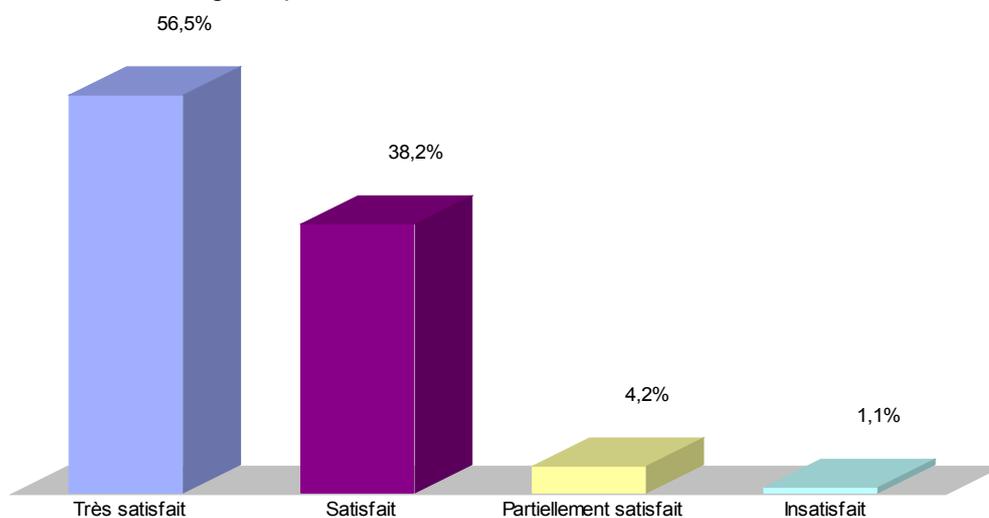
Les remarques concernant l'hébergement en refuge

13 remarques spontanées ont été recueillies

- Amélioration de l'accueil : 2 /13
- Amélioration des sanitaires et aménagements liés à la toilette : 2/13
- Prix trop élevés : 4/13
- Trop rustique, notamment par rapport aux refuges italiens : 2/13

La qualité de l'accueil

Utilisation des refuges : qualité de l'accueil

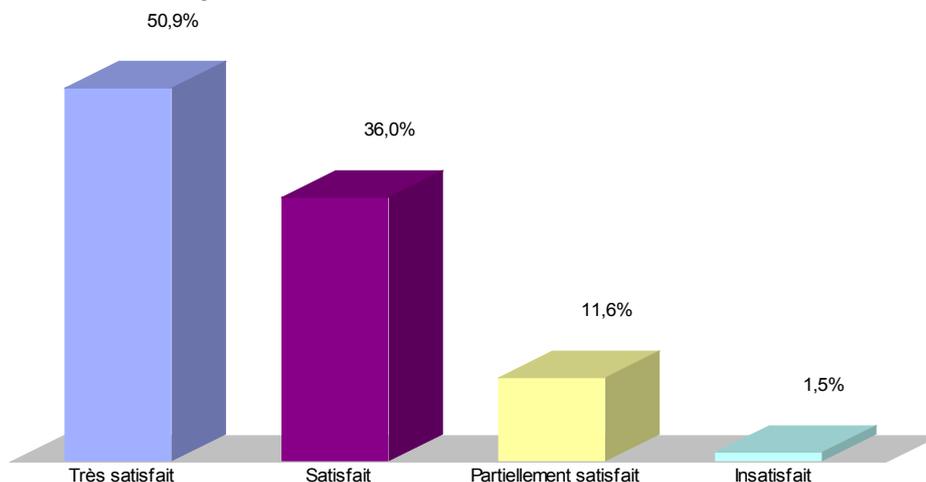


La qualité de l'accueil en refuge est primordial et les refuges hauts-alpins semblent être doués pour cela. En effet plus de la moitié des personnes interrogées se disent très satisfaites par la qualité de l'accueil reçu en refuge et 38.2% en sont satisfaites. Il y a donc 94.7% des personnes interrogées qui ont un avis positif sur l'accueil en refuge, ce qui est élevé.

Les personnes mécontentes soulignent un manque d'accueil « chaleureux », notamment aux refuges du Glacier Blanc ainsi qu'aux Ecrins, qui sont ceux ayant les capacités d'accueil les plus importantes. Il existe certainement un lien entre la capacité élevée et la baisse de qualité de l'accueil ressenti par les intéressés.

La qualité de la restauration

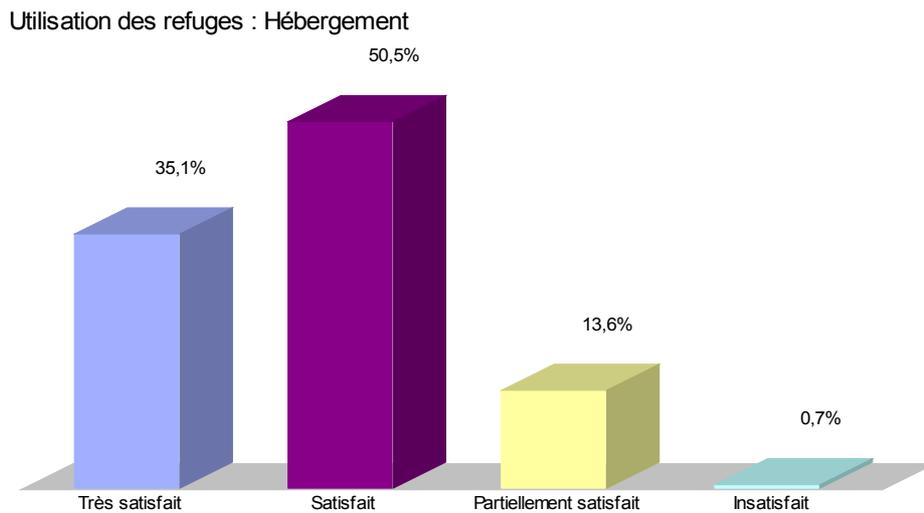
Utilisation des refuges : Restauration



La restauration est un des aspects des refuges qui recueille le plus de mécontentement, en effet 11.5% des pratiquants se disent partiellement satisfaits par cet aspect.

Les remarques négatives relatives à la restauration portent essentiellement sur le prix (tarifs trop élevés) et la qualité de certains aliments (notamment le pain).

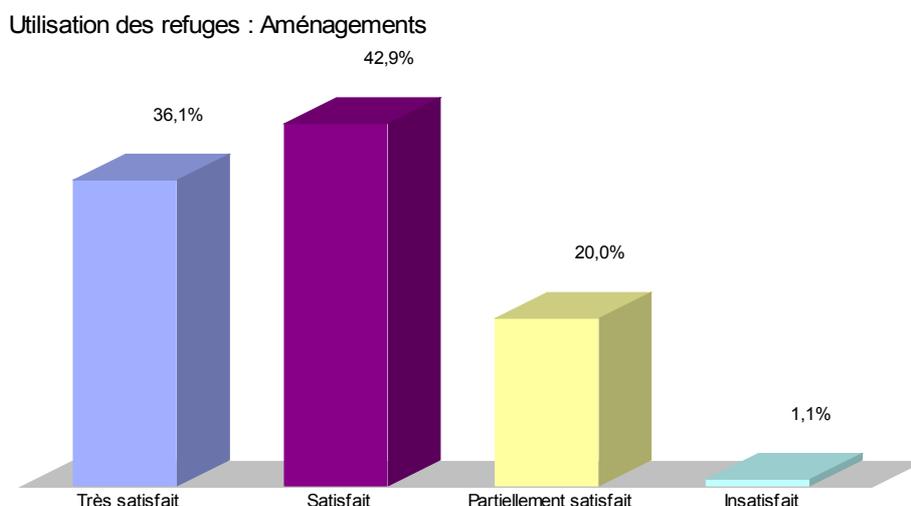
La qualité de l'hébergement dans les refuges



La majorité des personnes interrogées est satisfaite par l'hébergement proposé dans les refuges. Seules 14.3% des personnes se disent partiellement satisfaites ou insatisfaites par cette thématique.

Les remarques portent sur l'étroitesse des lits, le manque de confort (souhait de généraliser les couettes).

Les aménagements des refuges



La question de l'aménagement est celle amenant le plus de réflexions et de remarques de la part des utilisateurs de refuges. Il faut également noter que c'est cette thématique qui a le taux de satisfaction le plus bas, avec 79% de personnes satisfaites des aménagements actuels des refuges hauts-alpins.

Les remarques portent sur :

- Les sanitaires et douches :
 - Manque d'entretien des équipements existants
 - Manque de douche
 - Une volonté de certains pratiquants de voir installer des toilettes sèches en refuges pour résoudre ce problème d'assainissement

- La gestion des déchets :
 - Des questions récurrentes sur l'assainissement et la gestion des eaux usées, également des questions sur la pollution des rivières par certains produits d'entretiens utilisés dans les refuges.
 - La gestion des poubelles dans les refuges pose question

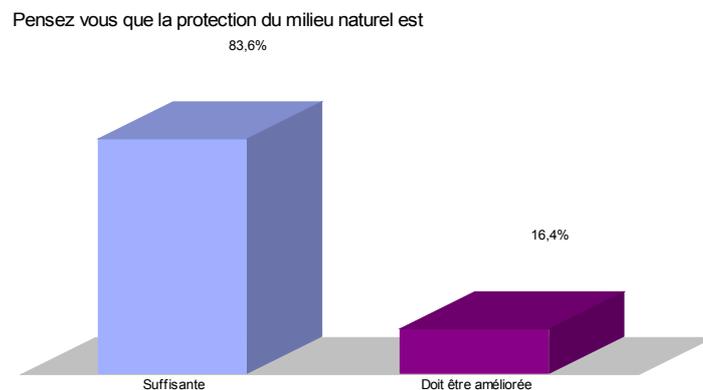
- Ceci dit il faut noter également une peur du « tout et trop aménagé », avec l'exemple du Refuge du Gouter cité plusieurs fois comme image négative de la haute-montagne suréquipée. Dans ce sens plusieurs personnes font remarquer que les refuges sont devenus trop chers, et qu'il faudrait valoriser les possibilités de repas « hors-sac » dans les refuges, en établissant dans ce cas une autre politique de revenu des gardiens CAF.

- Remarques positives :
 - Très bonne météo de la part de certains gardiens
 - Prix relativement bas des refuges français par rapport aux refuges italiens et suisses

- Autres remarques :
 - Etablir une « Charte des refuges »
 - Etablir un « Guide gastronomique des refuges »

2.3.5 Les avis relatifs à l'environnement

La pratique de l'alpinisme dans les Hautes-Alpes et dans le massif des Ecrins en général s'effectue en milieu naturel protégé, Parc National des Ecrins et Parc Naturel Régional du Queyras. 16.4% des personnes interrogées pensent que la protection du milieu naturel doit être améliorée.



Les remarques relatives à l'environnement relatent :

- La présence de déchets, notamment aux abords du Glacier Blanc (refuge et glacier) : papiers, nourriture, mégots...
- La nécessité d'une meilleure gestion des eaux usées pour les refuges : Des personnes sont scandalisées par le fait que certains déversent leurs eaux usées dans la nature. La mise en place d'un contrôle relatif à ces eaux usées apparaît nécessaire.

Les mesures préconisées par les pratiquants sont :

- Une régulation de la fréquentation
- Mise en place de navettes plus régulières

- Mise en place de toilettes sèches dans les refuges
- Augmenter les mesures liées à l'information et la sensibilisation de la faune et flore locale ; notamment sur la mise en place nécessaire d'une sensibilisation sur la nourriture des marmottes. De nombreuses personnes nourrissent les marmottes du sentier du Glacier Blanc avec de la nourriture qui ne leur est pas adaptée et qui de surcroit les rend malades.
- Respect de la consigne liée aux chiens (interdits dans le PNE et tenus en laisse dans le PNR)
- Limitation des zones de camping sauvage, limiter l'accès en voiture sur certaines zones

2.4. Les attentes des professionnels relatives à l'offre

Les professionnels expriment un certain nombre de besoins :

2.4.1. Concernant les formations

- promotion et communication :
 - création de site internet
 - monter des produits groupés
 - s'associer et travailler avec les OT, le CDT et d'autres prestataires de sports de nature
- Montage de dossier
- Informatique
- Juridique : notamment sur les statuts des entreprises
- EEDD :
 - Covoiturage
 - Transports en commun
- Pédagogie
- Formation liée à la sécurité

2.4.2. Concernant le développement de l'accès à la pratique

- Favoriser l'accès des touristes
- Des lieux d'entraînement escalade à développer (SAE)
- Ouverture plus précoce des routes (notamment pour Aile Froide et parking de printemps du Pré de Madame Carles)

2.4.3. Concernant les refuges

- Manque de confort :
 - Notamment pour les refuges CAF
 - Notamment pour les refuges de haute-montagne

- Des aménagements / services à développer :
 - Salle de séchage de matériel
 - Matériel à disposition
 - Avoir plus d'informations sur les conditions et passages
 - Chauffage à améliorer pour les ouvertures hivernales
 - Rénovation (Refuge des Ecrins)
 - Réfection (Refuge du Pelvoux)

- Pour les dortoirs :
 - Des dortoirs de 4-6 personnes max
 - Des couettes

- Concernant les énergies et les déchets :
 - Douches solaires
 - Utilisation d'énergies renouvelables
 - Toilettes sèches
 - Amélioration des sanitaires
 - Gestion et collecte des déchets

3/ Diagnostic partagé et orientations

Un certain nombre d'orientations ressortent de l'étude et des échanges avec les professionnels, relatives aux produits, aux publics, à l'information et la communication, aux équipements ou aménagements, aux refuges et au PDESI.

1.1. Concernant le couple produit-public

Les produits

*La concentration sur les courses mythiques du Dôme ou de la Barre des Ecrins ;
la nécessité d'une diversification*

L'attrait pour ces courses là doit être géré par l'ensemble des professionnels, l'objectif étant de faire connaître l'intégralité du massif et non pas une seule course. Il appartient aux professionnels d'orienter les clientèles vers d'autres courses, moins connues, à valoriser.

La polarisation sur le Dôme est ancienne, selon les statistiques du CAF disponibles depuis les années 1970, les refuges qui ne sont pas sur l'itinéraire de la Barre ou du Dôme des Ecrins enregistrent une baisse du nombre de nuitées.

« Vendre du Dôme » c'est « facile » mais il ne faudrait pas tomber dans le piège de réduire le massif à un seul sommet. Il faut mettre en avant l'ensemble du massif et ne pas continuer à creuser le fossé de fréquentation entre le Dôme et ~~sur~~ les autres courses.

Exemple du Refuge du Pelvoux : le gardien a insisté auprès des guides sur la variété des courses possibles au départ du refuge du Pelvoux, hors la classique « Traversée » et notamment sur des « petites courses » qui étaient quelque peu oubliées. Cela a permis d'en remettre certaines dans les carnets de course. Pour favoriser cette diversification il est nécessaire de communiquer sur les autres courses accessibles, dont certaines propices pour l'initiation.

De l'étude de fréquentation 2011 réalisée par le PNE il ressort que de plus en plus de monde recherche des endroits non ou peu fréquentés. Il est nécessaire d'insister sur les différentes possibilités qu'offre le massif des Ecrins avec la variété de courses et de valoriser des courses moins emblématiques mais tout aussi intéressantes en termes de technique, de paysage, de patrimoine.

Le produits à développer

Des randonnées thématiques : histoire, patrimoine, musique, flore... pourraient viser des clientèles plus larges et compléter l'offre d'alpinisme pur.

NB. Cette remarque rejoint et conforte une des préconisations du schéma de développement des sports de nature arrêté par le Conseil Général le 10 décembre 2013 dans le cadre du PDESI.

Les publics

De façon générale, pour les professionnels :

- La fréquentation des refuges a tendance à diminuer depuis une dizaine d'années
- Les produits d'appel de l'alpinisme « les courses collectives », courses d'initiation avec des cordées de 4 personnes diminuent, la demande est plus faible
- Pour les « courses mythiques », la fréquentation reste stable et relativement élevée
- Les guides ressentent un effritement de leur volume d'activité.
-

Comment atteindre de nouvelles clientèles ?

Il y a plusieurs entrées possibles pour débiter l'alpinisme :

- Par le ski : en station puis hors pistes, puis → ski de randonnée → courses en haute-montagne ;
- Par la randonnée pédestre : il faut retrouver et réaffirmer le lien entre la randonnée pédestre et l'alpinisme. C'est un des objectifs du Grand Parcours organisé par la FFCAM à Pelvoux dont le thème en 2013 était « de la randonnée à l'alpinisme ».
- Par l'escalade, des sites écoles en vallée vers les voies d'aventure et la haute montagne.

Il est nécessaire de travailler sur l'ensemble de ces clientèles potentielles.

Les Hautes-Alpes ont l'avantage d'être un territoire où peuvent se pratiquer toutes les disciplines, il faut donc développer ce lien entre les différentes sphères sportives.

Il est également utile de communiquer d'avantage sur la l'accessibilité de l'alpinisme. Cette activité fait rêver, mais en même temps fait peur à de nombreuses personnes qui ne se sentent pas capables d'en faire. Il serait intéressant de promouvoir des images d'ascension « faciles » et accessibles à un nombre important de personnes -avec un encadrement professionnel- (exemple : tour du glacier de la Girose à partir du téléphérique de la Meije).

Les publics jeunes

Des actions déjà mises en place :

- Destination refuges : chaque année, nombre de classes du primaire des Hautes-Alpes passent une nuit en refuge. (juin 2013 : 40 classes de CM1-CM2 soit 820 enfants concernés). Le département des Hautes-Alpes est moteur sur ce plan là. USEP, Inspection Académique, Département, Gardiens de refuges, Parcs des Ecrins et du Queyras, Club Alpin, unissent leurs efforts pour mener à bien cette opération. Néanmoins les promoteurs de cette action sont légitimement inquiets pour les prochaines années car la réglementation risque d'évoluer et devenir plus restrictive concernant les normes d'accueil des mineurs en refuge.
- Des liens importants ont été établis entre le Bureau des Guides de La Grave et le collège de Bourg d'Oisans.

Des actions à envisager pour faire mieux connaître la haute montagne et ses pratiques :

- Développer des liens entre les Guides et les établissements d'enseignement du département, en particulier les sections sportives (lycées de Briançon, lycée d'Embrun ; collège des Hautes-Vallées, ...)
- Mettre en place dans les Hautes-Alpes une filière d'enseignement secondaire du type « Lycée Sports Nature » du Diois pour faire découvrir les différents aspects de la montagne ou le lycée de Moutiers à visée professionnalisante.
- En 2014 pour les 150 ans de la 1^{ère} ascension de la Barre des Ecrins l'accent sera mis sur les jeunes publics et les scolaires par des actions vers eux et avec eux.

Les « Experts »

L'année 2013 a été assez exceptionnelle en termes d'enneigement, notamment sur la fin du printemps. Pour le mois de juin les gardiens de refuge ont constaté, une très forte fréquentation du massif par des pratiquants « experts », souvent étrangers (nombreux suisses et autrichiens). Cette population, très bien informée, est très mobile et choisit ses lieux de pratique selon les conditions météo.

L'adéquation publics/produits

Le marketing

Les guides ne disposent généralement pas des compétences commerciales et marketing nécessaires pour promouvoir et commercialiser leur offre alpinisme.

↳ Les Guides doivent se rapprocher des offices de tourisme ou de promotion de leur secteur pour que leur offre soit prise en compte et promue et aussi pour composer des offres complètes (course d'alpinisme + activités et prestations complémentaires de découverte du patrimoine local (nature, culture, gastronomie...)).

↳ Des formations permettant de maîtriser ces outils et un accompagnement pourraient être proposées aux professionnels.

La mise en place d'offres packagées

- Il est difficile pour l'offre alpinisme (que ce soit les courses ou les nuitées en refuge) de se positionner au sein de la « place de marché » mise en place par le CDT des Hautes-Alpes.
- Les professionnels privés ressentent un besoin de formation et doivent s'inspirer des agences de voyage pour la mise en place de produits packagés. Il est nécessaire aujourd'hui de travailler avec des démarches de communication plus professionnelles et plus adaptées aux modes de consommation (exemple : mise en ligne et vente de produit). Néanmoins il faut faire attention à ne pas banaliser l'activité d'alpinisme, elle ne peut se passer d'un contact direct entre le client et le guide qui doit connaître le niveau du client. On ne réserve pas une course en haute montagne comme on réserve une nuitée en gîte. Pour ces raisons la vente doit être effectuée par les guides eux-mêmes, qui doivent donc maîtriser ces nouveaux modes de promotion.
- Le Bureau des Guides des Ecrins essaie de mettre en place des projets, mais cela est compliqué car il manque de compétence en matière de communication et de promotion.

1.2. Concernant l'information, la communication et la promotion

Les acteurs de l'alpinisme ressentent un manque de valorisation et de communication de leurs activités par les instances de promotion publiques et locales, notamment par le CDT.

L'exemple du Valgaudemar vient illustrer ces propos. L'office de tourisme du Champsaur-Valgaudemar communique très peu sur les activités et le positionnement « haute-montagne / nature / sport » de la Vallée du Valgaudemar. Le ressenti général est que le département communique énormément sur le lac de Serre-Ponçon et les stations de ski et très peu sur les autres activités de nature.

L'image de la haute-montagne

Le poids et l'image de la haute-montagne semblent insuffisamment mis en avant dans les produits de communication du département. Tout ce qui concerne le patrimoine montagnard haut-alpin semble également peu présent sur ces visuels.

L'information et la communication sur les conditions de pratique

- Les bureaux des guides sont souvent « saturés » d'appels téléphoniques concernant les conditions de pratique des voies d'alpinisme. Plus de 50% des appels concernent des demandes de ce type là, car souvent les secrétaires des bureaux de guides sont mieux informées que ceux des offices de tourisme. Ce temps passé et ce service n'est pas reconnu et pris en compte par les OT et la collectivité en général. Pour les décharger, certains souhaiteraient travailler en mutualisation avec les offices de tourisme ou syndicats d'initiative présents sur leurs territoires. Pour le moment cette mutualisation est effective à la Chapelle en Valgaudemar, mais pas sur les autres territoires.
- Il semble également nécessaire que les professionnels de la haute-montagne fassent mieux connaître leurs activités et fassent redescendre les informations aux personnels des offices de tourisme.
- D'autres souhaits émergent, notamment la volonté de créer un poste de « commercial – information – échanges avec les professionnels » mutualisé sur l'ensemble du massif ; une personne « référent » montagne et haute-montagne sur le massif. Cette personne pourrait centraliser et coordonner les informations des guides sur les conditions du moment, et les diffuser au public. Elle pourrait, également avoir un rôle dans la commercialisation et la promotion des activités.

→ **Souhait d'une mutualisation des informations entre les bureaux du CAF, les bureaux des guides et les offices de tourisme (ou syndicat d'initiative).**

1.3. Concernant les aménagements et équipements

Jusqu'à maintenant, les équipements ont toujours été décidés de manière collégiale, dans l'objectif de sécuriser les passages dangereux.

Des équipements ont déjà été réalisés, avec un financement des professionnels (guides) et une aide matérielle des services de Secours en Montagne. Des cofinancements avaient été demandés aux différents acteurs : CAF, communes, refuges. Pour l'instant seule la commune de Pelvoux est intervenue financièrement.

Les aménagements sont de plus en plus onéreux et sont essentiellement utilisés pour les cordées autonomes, pour la sécurisation de certains secteurs. Par ailleurs, le suréquipement n'est pas forcément bénéfique pour l'activité commerciale des guides.

1.4. Concernant les refuges

Les problématiques sont très différentes entre les refuges de moyenne et ceux de haute montagne.

Les guides tiennent à témoigner d'une amélioration très importante au niveau de l'accueil, de la restauration et de l'ambiance dans les refuges de haute-montagne pour ces dernières années. Il y a de moins en moins de « points noirs ».

Par contre certains refuges mériteraient des rénovations du bâti. Un Comité de Pilotage a été initié par le Parc National des Ecrins sur le thème des « Refuges dans les Ecrins ». Il est à l'initiative d'un diagnostic expertise sur les sources d'énergie dans les refuges qui devrait déboucher sur des préconisations.

Pour les bâtiments, les gardiens et le CAF tiennent à souligner un manque important de financement, notamment pour tout ce qui concerne la maintenance d'équipement. Il est relativement aisé d'obtenir des financements pour des investissements, mais quasiment impossible d'en avoir pour le fonctionnement, or les aménagements réalisés en haute-montagne ont besoin d'entretien régulier. Il serait important de prévoir des financements pour ces cas là. Mais les règles des finances publiques ne favorisent pas l'octroi de crédits de fonctionnement.

Les refuges rentrent dans la catégorie des hébergements touristiques et bénéficient à ce titre des aides du Conseil Général des Hautes-Alpes.

1.5. Concernant l'intégration de l'alpinisme dans le PDESI des Hautes-Alpes

De l'avis général il n'est pas souhaitable d'inscrire des voies d'alpinisme au PDESI, car ces activités n'ont jamais fait l'objet d'une politique de planification, ce qui a comme avantage de ne pas avoir d'engagement en termes de sécurité liée à la pratique, ni de responsabilité pour une collectivité.

L'alpinisme ne peut pas faire l'objet d'une sécurisation, ce qui est difficilement compatible avec la nature de l'activité.

Par contre il est important que l'alpinisme soit inscrit au PDESI, pour que l'activité soit reconnue et la profession de Guide de haute-montagne prise en compte par la collectivité. Cette prise en compte passe aussi par des aides au financement de certaines interventions ponctuelles qu'ils réalisent, (par exemple pose de point d'ancrage).

L'alpinisme étant reconnu et inscrit au PDESI, le département pourrait apporter des financements pour certaines installations telles que celles destinées au franchissement de passages devenus délicats pour pérenniser une voie. Parallèlement les modalités du suivi et de l'entretien régulier de ces aménagements devront être formalisées au cas par cas.

Le département des Hautes-Alpes pourrait s'inspirer de l'exemple de la démarche conduite pour l'Isère : dans le cadre de son PDESI, le CG 38 finance certaines installations et équipements liés à l'alpinisme.

Ce type d'interventions pourrait, par exemple, permettre de résoudre certaines problématiques, comme celles, ci-après.

Le sentier au-delà du Refuge du Glacier Blanc jusqu'à la Moraine en direction du refuge des Ecrins, constitue aussi un accès à un belvédère situé sur le Glacier. Il est très fréquenté et formé de nombreuses traces qui érodent le terrain. Aujourd'hui cet itinéraire n'est pas intégré au schéma de sentiers du Parc national des Ecrins. Le site est en terrain domanial et de ce fait il s'agit de terrain privé de l'Etat dont la gestion est confiée à l'ONF. Des travaux ne peuvent être entrepris qu'avec son accord et il est nécessaire de trouver des moyens que le PNE ne peut supporter seul. L'inscription au PDIPR des itinéraires dans les terrains domaniaux peut être une solution pour que les aides publiques permettent de réaliser des travaux d'entretien.